

Vos communes

LUZINAY

# Une zone bleue de stationnement instaurée

Françoise GRANJON

---



*Certains parkings de la commune sont désormais en zone bleue de stationnement. Photo Le DL /Françoise GRANJON*

Lors du conseil municipal de Luzinay de ce mercredi 27 octobre, les débats ont notamment porté sur l'instauration d'une zone bleue de stationnement et sur la révision du Plan local d'urbanisme.

Afin de réglementer le stationnement en centre-village, la municipalité va instaurer une zone bleue sur les places de parking de la route du Plan (MDA, Vival, tabac, poste), sur le dépose-minute de la rue des Marchands et sur celui de la résidence Le Petit Prince, située rue des Allobroges. Les emplacements réservés aux personnes handicapées ne sont pas concernés. Et Gérard Locatelli, premier adjoint, précise que les poids lourds ne sont pas autorisés en zone bleue.

L'automobiliste pourra stationner son véhicule en utilisant un disque, qui sera disponible à la mairie et dans les commerces. Le temps imparti ira de 15 minutes à 1 heure selon les sites. Le non-respect de la règle de zone bleue sera sanctionné d'une contravention. La verbalisation sera effective à partir du 2 novembre.

Ce dispositif est mis en place après concertation avec les commerçants. « Les places étant souvent utilisées par les résidents, cela a une incidence sur le stationnement des clients des commerçants. »

## • **Le Plan local d'urbanisme révisé**

En ce qui concerne la révision du PLU, le cabinet Folia présente le projet d'aménagement et de développement durable. Cette révision inscrit l'évolution de Luzinay dans les douze prochaines années.

Malgré la construction de 80 nouveaux logements, le caractère rural du village devra être conservé. Avec la préservation des espaces verts et des espaces agricoles et l'instauration de coupures vertes au sein des quartiers. Sans oublier le développement de commerces et services publics. Parmi les sept objectifs, figure la construction d'une nouvelle caserne de sapeurs-pompiers.

« C'est bien l'intérêt général de ce nouveau PLU », soulignent les élus.